

Convention collective de travail pour l'industrie du bois suisse

Accord complémentaire 2026

La convention collective de travail du 1^{er} avril 2017 et l'accord complémentaire 2026 s'appliquent indifféremment à Industrie du bois Suisse (IBS), à l'Association suisse des raboteries (ASR) et à l'Association des fabricants de clôtures suisses (AFCS).

Annexe 1 – Adaptations de salaires

Adaptation générale des salaires

A partir du **1er janvier 2026**, tous les employés ont droit à une adaptation générale de leur salaire de 25 CHF par mois. Les augmentations générales de salaire de plus de 50 francs accordées en 2025 peuvent être prises en compte dans l'augmentation générale de salaire de 2026.

Si, en 2025, un collaborateur / une collaboratrice a reçu en plus une augmentation de salaire individuelle d'au moins 100 francs par mois, l'employeur est libre de renoncer à l'augmentation générale de salaire pour cette personne au 1er janvier 2026.

Salaires minimums

Au **1er janvier 2026**, les salaires minimaux seront augmentés de 25 CHF (toutes catégories).

| Catégorie | A l'heure | Au mois |
|--|-----------|-------------|
| A Employés qualifiés ou de formation équivalente | CHF 28.26 | CHF 5'228.- |
| B Employés semi-qualifiés | CHF 25.37 | CHF 4'693.- |
| C Employés non qualifiés | CHF 22.81 | CHF 4'219.- |

Salaire minimum pour les jeunes professionnels

| Jeunes professionnels CFC | Employés qualifiés CFC | Employés qualifiés AFP |
|----------------------------------|------------------------|------------------------|
| 1 ^{re} année de travail | 88% | CHF 4'601.- |
| 2 ^e année de travail | 92% | CHF 4'810.- |
| 3 ^e année de travail | 96% | CHF 5'019.- |
| 4 ^e année de travail | 100% | CHF 5'228.- |

L'indice suisse des prix à la consommation est équilibré jusqu'en septembre 2025 (base décembre 2020 = 100 points).

Zurich, Berne, Olten, 16 octobre 2025

Industrie du bois Suisse

Jacques Rime, Président

Michael Gautschi, Directeur

Associations partenaires

Association suisse des raboteries

Association des fabricants de clôtures suisses

Peter Marty, Président

Julien Rime, Président

Syndicat Unia

Vanía Alleva
Présidente

Bruna Campanello
Membre de la direction

Kaspar Bütkofer
Secrétaire national
de la branche

Syndicat Syna

Michele Aversa
Responsable de branche

Guido Schluep
Responsable de branche